



Distinctions

1. Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha – Rapport du Comité de la Fondation Dr A. T. Shousha

Le Prix de la Fondation Dr A. T. Shousha est décerné à une personne ayant apporté la contribution la plus marquante à la lutte contre un problème de santé dans la région géographique où le Dr A. T. Shousha a travaillé pour l'OMS, à savoir la Région de la Méditerranée orientale.

Lors de la cinquante-septième session du Comité régional de la Méditerranée orientale (au Caire (Égypte) du 3 au 6 octobre 2010), le Comité de la Fondation Dr A. T. Shousha s'est réuni le 4 octobre 2010 sous la présidence de S.E. le Dr Abdullah bin Abdul Aziz Al-Rabbeeah, Ministre de la Santé de l'Arabie saoudite et Président du Comité régional.

Le Comité a examiné les candidatures soumises par l'Arabie saoudite, l'Iraq, Oman et la République islamique d'Iran.

Les membres du Comité ont étudié de manière approfondie le curriculum vitae et le parcours des quatre candidats et recommandé que le candidat de l'Iraq, le Professeur Amjad Daoud Niazi, soit proposé au Conseil exécutif à sa cent vingt-huitième session pour l'attribution du Prix.

Si le Conseil confirme cette distinction, le lauréat recevra l'équivalent de CHF 2500 en dollars des États Unis.

Le Professeur Amjad Daoud Niazi a été choisi pour la contribution significative qu'il a apportée à la santé publique en Iraq. Il a obtenu son diplôme de chirurgien (MBBCh) à la Faculté de Médecine de l'Université de Bagdad en 1960 puis étudié à la London School of Hygiene and Tropical Medicine au Royaume-Uni, où il a obtenu un diplôme de spécialiste de la santé publique tropicale en 1967 et d'épidémiologie en 1980.

De 2004 à 2009, le Professeur Niazi a exercé les fonctions de Président du Conseil scientifique de médecine communautaire et familiale au Conseil irakien des spécialisations médicales, chargé de superviser les projets de recherche. Il est actuellement Professeur émérite (retraité) de médecine communautaire et familiale. De 1990 à 2003, en tant que Président du Département de médecine communautaire à la Faculté de Médecine de Nahrain, il a conçu et mis sur pied un programme de licence et d'études universitaires supérieures en médecine communautaire et santé publique. Il a joué un rôle déterminant en tant que Directeur de l'Institut des maladies endémiques dans la planification et la mise en place de programmes nationaux de lutte contre les maladies transmissibles endémiques, et en tant que Sous-Directeur général de la Santé, dans la planification, la réalisation et l'évaluation de travaux de recherche sur les problèmes de santé publique prioritaires. Il a reçu plusieurs distinctions et prix internationaux et s'est vu remettre le blason du Ministère de la Santé en 2008 et du Ministère de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en 2010. Il est membre de plusieurs associations, parmi lesquelles la Société médicale iraquienne, la Société royale de médecine et d'hygiène tropicales, le Haut Comité du Conseil arabe en médecine communautaire et la Société iraquienne de planification familiale.

2. Prix de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille – Rapport du Groupe de sélection de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille

Le Groupe de sélection de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille s'est réuni le 18 janvier 2011 sous la présidence du Dr M. Kökény (Hongrie), Président du Conseil exécutif. Les autres membres du Groupe étaient le Professeur P. L. Erdogan, désigné par le Professeur A. Dogramaci (Président de l'Université Bilkent), et le Professeur M. Bertan, représentant le Centre international de l'Enfance (Ankara).

À la suite d'une discussion approfondie, le Groupe a conclu qu'il n'était pas en mesure de proposer un candidat pour recevoir le Prix en 2011. Il a donc été décidé de ne pas proposer de candidat au Conseil exécutif.

3. Prix Sasakawa pour la Santé – Rapport du Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la Santé

Le Prix Sasakawa pour la Santé est décerné à une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations non gouvernementales ou autres organisations pour des travaux exceptionnels et novateurs dans le domaine du développement sanitaire, par exemple la promotion de programmes de santé déterminés ou des avancées notables en soins de santé primaires, afin d'encourager la poursuite de ces travaux.

Le Groupe de sélection du Prix Sasakawa pour la Santé s'est réuni le 19 janvier 2011 sous la présidence du Dr M. Kökény (Hongrie), Président du Conseil exécutif. Les autres membres du Groupe étaient M. S. Lambaa, membre du Conseil exécutif désigné par la Mongolie, et le Professeur K. Kiikuni, représentant le fondateur du Prix.

Les membres du Groupe ont étudié de manière approfondie le curriculum vitae et le parcours des treize candidats, ainsi que les considérations techniques de l'Administrateur sur les candidatures. Ayant à l'esprit les statuts et les principes directeurs régissant l'attribution du Prix, le Groupe a décidé, à l'unanimité, de proposer au Conseil exécutif que le Prix 2011 soit décerné au Dr Eva Siracká, présidente de la Ligue slovaque contre le cancer (Slovaquie), et à la Pequeña Familia de Maria/Association Albergue Maria (Panama).

Si le Conseil confirme la distinction, le Dr Eva Siracká recevra, en tant que lauréate individuelle, US \$30 000, et la Pequeña Familia de Maria/Association Albergue Maria recevra, en tant qu'organisation, US \$40 000.

On trouvera ci-après une brève description des travaux entrepris par les lauréats proposés pour examen par le Conseil exécutif.

Le Dr Eva Siracká est une spécialiste scientifique de haut niveau qui travaille dans le domaine du cancer et est reconnue pour les activités qu'elle a menées toute sa vie et pour sa contribution générale à l'oncologie. Elle a fondé en 1990 la Ligue contre le cancer, principale organisation de lutte anticancéreuse en Slovaquie, qui participe au programme européen contre le cancer, organise

régulièrement des activités d'éducation et de prévention, assure la prise en charge des patients atteints de cancer et de leur famille et participe, notamment en les finançant, à des projets cliniques et de recherche. Chaque année, la Ligue organise des activités populaires de mobilisation de fonds comme la « Journée jonquilles », depuis 12 ans déjà, ou la course Terry Fox

Si le Prix lui est décerné, le Dr Siracká pourra intensifier ses efforts et financer des programmes d'éducation à l'intention de bénévoles et des professionnels de la santé intéressés.

La Pequeña Familia de María est une association à but non lucratif créée le 11 février 2000 et gérée par l'Association Albergue María. Elle a des relations avec le Ministère de la Santé, le Ministère du Développement social, la Caisse de Sécurité sociale, l'Université du Panama, la Zone de libre-échange de Colón et le district de Colón (Panama). Un dispensaire pédiatrique a été ouvert le 17 juillet 2005 pour les enfants vivant avec le VIH/sida dans les provinces de Colón et de Darien et dans la région autochtone de Kuna-Yala. Le foyer San José pour les enfants vivant avec le VIH/sida a été ouvert le 28 décembre 2006, tandis que le dispensaire dentaire, le service de conseil, le bureau d'aide sociale et l'unité de physiothérapie ont été ouverts le 28 décembre 2007.

L'objectif général de l'Association est de donner un exemple humanitaire d'aide chrétienne aux personnes de tous âges vivant avec le VIH/sida en leur permettant de vivre dans la dignité grâce à un programme complet de rétablissement comportant une aide physique, affective, familiale et spirituelle. L'Association offre de nombreux services, y compris un dispensaire pédiatrique et dentaire et une unité de physiothérapie, des services de conseil, un bureau d'aide sociale, des foyers pour enfants et la « Domus Mariae » – centre de repos et de loisirs pour tous les patients touchés par le VIH. Elle assure la coordination des commandes d'antirétroviraux, la supervision de l'approvisionnement en antirétroviraux et la coordination des résultats des tests.

Si le Conseil confirme la distinction, la somme attribuée permettra de développer les activités décrites ci-dessus et de fournir des préparations lactées pour nouveau-nés de moins de six mois et pour nourrissons de moins d'un an, des médicaments et du matériel infirmier, chirurgical et dentaire jetable, et aussi de recruter un psychothérapeute clinicien.

4. Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé – Rapport du Groupe de sélection de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé

Le Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé récompense une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations non gouvernementales ou autres organisations qui ont apporté une contribution particulière au développement de la santé.

Le Groupe de sélection de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé s'est réuni le 18 janvier 2011 sous la présidence de M. Kökény (Hongrie), Président du Conseil exécutif. Les autres membres du Groupe présents étaient le Dr R. Said, membre du Conseil exécutif désigné par la République arabe syrienne, et son Excellence M. Obaid Salem Saeed Al Zaabi, représentant le fondateur du Prix.

Le Groupe a examiné la documentation ainsi que les considérations techniques de l'Administrateur sur les candidatures. Ayant à l'esprit les statuts et les principes directeurs régissant l'attribution du Prix, le Groupe a décidé à l'unanimité de proposer au Conseil exécutif que le Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé 2010 soit attribué à la fois à Aged Care Maldives et à l'Association tchadienne Communauté pour le progrès.

Si le Conseil confirme la distinction, les lauréats recevront chacun US \$20 000.

Une brève description des travaux des lauréats proposés figure ci-après pour examen par le Conseil exécutif.

Aged Care Maldives est une organisation à but non lucratif qui a vu le jour en 2004 et était auparavant connue sous le nom de Manfaa Centre on Ageing. Elle assure des services à tous ses membres.

Aged Care Maldives cherche à promouvoir et protéger la santé des citoyens âgés du pays. Elle encourage la prise en charge psychosociale, le vieillissement en bonne santé et le respect de la dignité des personnes âgées. Elle diffuse des informations sur le vieillissement en bonne santé et mène une action de sensibilisation dans ce domaine ; elle dispense un certain nombre de services de santé et de bien-être, tant dans le centre qu'à l'occasion de visites à domicile, qu'il s'agisse de soins à domicile, d'exercices de groupe, de cours de yoga ou de physiothérapie. Elle s'efforce également de soigner à domicile les personnes âgées et d'héberger celles qui ne peuvent rester chez elles.

De plus, le centre mène régulièrement des programmes de sensibilisation en matière de santé et de dépistage tant dans la capitale, Malé, que dans les îles périphériques. Il organise à l'intention de ses membres des activités pédagogiques, telles que cours d'anglais, et a lancé un programme de formation d'aides-physiothérapeutes qui est assuré par le Manfaa Training Institute ; il participe également à des forums nationaux de planification.

L'Association tchadienne Communauté pour le progrès (ATCP) a été créée en 1973. En 1974, elle a ouvert l'hôpital de Goundi et en 1990 lancé le Programme intégré de santé. En 2003-2004, elle créait le Centre de soins de santé et de formation universitaire et l'Université/Faculté de Médecine du Bon Samaritain.

Les principaux objectifs de l'Association sont de participer aux efforts du gouvernement pour former du personnel médical et paramédical et étendre le système de santé intégré conformément à la Déclaration d'Alma-Ata. Ses principales activités sont l'éducation et les soins de santé. Les deux tiers de son financement proviennent de la Coopération italienne au développement et le reste de contributions privées/de patients. Les principales réalisations de l'Association sont : un système novateur d'autofinancement qui permette aux patients d'avoir accès à des soins de qualité à des tarifs réduits ; la qualité de la formation dispensée aux médecins et aux infirmières par l'hôpital universitaire ; un système de prêts novateur pour les étudiants à faible revenu et également un système de fidélisation des personnels qualifiés, qui ne peuvent s'inscrire dans ses établissements qu'à condition de travailler pendant dix ans dans une structure reconnue par la Faculté, éventuellement en milieu rural ou suburbain.

5. Prix de l'État du Koweït pour la Recherche en Promotion de la santé – Rapport du Groupe de sélection de la Fondation de l'État du Koweït pour la Promotion de la Santé

Le Prix de l'État du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé est décerné à une ou plusieurs personnes, institutions, organisations non gouvernementales ou autres organisations ayant apporté une contribution exceptionnelle à la recherche en promotion de la santé.

Le Groupe de sélection de la Fondation de l'État du Koweït pour la Promotion de la Santé s'est réuni le 18 janvier 2011 sous la présidence du Dr M. Kőkény (Hongrie), Président du Conseil exécutif.

Les autres membres du Groupe présents étaient le Dr A. J. Mohamed, membre du Conseil exécutif désigné par l'Oman, et M. Nawaf Naman, représentant le fondateur du Prix.

Le Groupe de sélection a examiné attentivement la documentation ainsi que les observations techniques de l'Administrateur concernant les candidatures. Ayant à l'esprit les statuts et les lignes directrices régissant l'octroi du Prix, le Groupe a décidé à l'unanimité de proposer au Conseil exécutif que le Prix de l'État du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé pour 2011 soit décerné conjointement à M. WANG De Chen, Directeur de l'Institut d'Éducation pour la Santé, région autonome de Ningxia Hui (Chine) ainsi qu'à l'Association tchadienne Communauté pour le Progrès (Tchad).

Si le Conseil confirme la distinction, les lauréats recevront chacun US \$20 000.

On trouvera ci-après une brève description des travaux entrepris par les lauréats proposés, pour examen par le Conseil exécutif.

M. Wang a apporté une contribution importante à la recherche en promotion de la santé et aux services de santé dans la région de Ningxia, en Chine. Il est Directeur de l'Institut d'Éducation pour la Santé, Vice-Président de l'Association d'éducation pour la santé et Secrétaire général de l'Association de lutte antitabac de la région autonome de Ningxia Hui.

Il a débuté sa carrière en éducation pour la santé en 1986 et a donné des conférences sur l'éducation pour la santé dans diverses régions, et notamment dans des communautés rurales, dans des écoles et sur des lieux de travail. Il a participé à de nombreux programmes d'éducation sanitaire parrainés par le Ministère de la Santé et a publié de nombreux ouvrages populaires sur le thème de la santé, y compris un guide de la santé pour les habitants de la région de Ningxia, un manuel sur la promotion de la santé des ménages d'agriculteurs, « 300 questions et réponses sur la santé 66 » et « Santé 100 », entre autres. Il a également participé à la conception d'affiches et de DVD d'éducation pour la santé. Plus de 2 millions d'exemplaires de ces matériels ont été imprimés et distribués à des ménages en milieu urbain comme en milieu rural et sur des lieux de travail de toute la région autonome. Il a été nommé Directeur du Groupe technique chargé d'un programme de trois ans pour l'éducation sanitaire et la santé des agriculteurs.

Depuis 2005, il a contribué à l'élaboration de la politique de lutte antitabac dans la région autonome de Ningxia Hui et a encouragé la mise en place d'une réglementation concernant les lieux publics sans tabac et les transports publics sans tabac. Grâce à ses efforts, plus de 8000 taxis et autobus ont rejoint le mouvement « Une circulation sans tabac », et les hôpitaux et les écoles sont de plus en plus nombreux à bannir le tabac.

Des informations sur l'Association tchadienne Communauté pour le progrès figurent dans la partie 4 relative au Prix de la Fondation des Émirats arabes unis pour la Santé.

6. Prix Dr LEE Jong-wook pour la Santé publique – Rapport du Groupe de sélection du Prix Dr LEE Jong-wook

Le Prix Dr LEE Jong-wook est décerné à une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations gouvernementales ou non gouvernementales ou autres organisations ayant apporté une contribution exceptionnelle dans les domaines suivants : VIH/sida – recherche, prévention, traitement et lutte ; maladies transmissibles – recherche et lutte ; ou lutte contre des maladies tropicales négligées.

Le Groupe de sélection du Prix Dr LEE Jong-wook s'est réuni le 19 janvier 2011 sous la présidence du Dr M. Kökény (Hongrie), Président du Conseil exécutif. Les autres membres du Groupe étaient Mme P. T. Toelupe (suppléante de Mme G. A. Gidlow, membre du Conseil exécutif désigné par le Samoa) et le Professeur Sohn Myongsei, représentant le fondateur du Prix.

Les membres du Groupe ont passé en revue l'ensemble de la documentation ainsi que les observations d'ordre technique de l'Administrateur sur les candidatures et ont décidé à l'unanimité de proposer au Conseil exécutif que le Prix 2011 soit décerné à l'Institut Clodomiro Picado (Costa Rica).

Si le Conseil confirme la distinction, cet Institut recevra US \$85 000.

Une brève description des travaux du lauréat proposé figure ci-après pour examen par le Conseil exécutif.

L'Institut Clodomiro Picado a effectué au cours des 40 dernières années des recherches sur l'herpétofaune, notamment sur les toxines d'animaux venimeux en Amérique latine et sur les venins de serpent, des recherches fondamentales et appliquées sur les substances immunobiologiques, en particulier sur les sérums antivenimeux à administrer en cas de piqûre par un serpent. Cet institut de développement est rattaché à l'Université du Costa Rica où il assure la coordination des cours d'enseignement supérieur et postuniversitaire dans les domaines de la biochimie, de l'immunologie, de l'herpétologie et de la recherche, et supervise les thèses d'étudiants dans ces domaines.

Cet institut produit des sérums antivenimeux pour de nombreux pays d'Amérique centrale et du Sud et des pays européens. Il a mis au point des méthodes scientifiques et biotechniques novatrices pour améliorer les produits biologiques, sur le plan tant national qu'international. Il conseille les pays sur la prévention et le traitement des piqûres de serpent et également sur la production et le contrôle de la qualité des sérums antivenimeux en Amérique centrale et du Sud. Il assure la gestion de projets de collaboration pour la production de sérums antivenimeux spécifiques à des pays dotés de peu de ressources comme le Nigéria, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Sri Lanka. En collaboration avec le programme de développement de la science et de la technologie pour l'Amérique latine (CYTED), il coordonne un réseau de centres de production et de contrôle de qualité en Amérique centrale et du Sud.

L'institut a également participé à l'élaboration des lignes directrices de l'OMS pour la production, le contrôle et la réglementation des immunoglobulines antivenin de serpent.¹

Modification des statuts du Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique

Conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts, les membres du Groupe ont décidé à l'unanimité de proposer au Conseil exécutif que les articles 2, 3 et 4 des statuts relatifs au Prix LEE Jong-wook pour la santé publique soient modifiés afin ; i) de tenir compte d'un changement du nom du fondateur ; ii) d'augmenter le montant du Prix de US \$85 000 à US \$100 000 et de modifier en conséquence la dotation annuelle visée à l'article 3 des Statuts ; et iii) d'élargir la vocation du Prix en indiquant qu'il récompenserait une contribution exceptionnelle à la santé publique. Si ces propositions sont approuvées par le Conseil, le texte des articles 2, 3 et 4 sera ainsi libellé :

¹ Peut être consulté en ligne sur le site http://www.who.int/bloodproducts/snake_antivenomguideline.pdf (dès le 22 janvier 2011).

« Article 2 – Le fondateur

Le Prix est fondé à l'initiative du Gouvernement de la République de Corée par l'intermédiaire du Fonds coréen pour les soins de santé internationaux – Fonds commémoratif Dr LEE Jong-wook (ci-après dénommé « le fondateur »), et avec des fonds fournis par lui.

Article 3 – Dotation

Le fondateur dote chaque année le Prix d'un montant de US \$100 000 (cent mille dollars des Etats-Unis) ainsi que d'une somme suffisante pour couvrir la retenue visée à l'article 8 ci-après, comme confirmé chaque année par l'Administrateur. Cette dotation annuelle, ainsi que cette somme supplémentaire, est fournie à l'Organisation mondiale de la Santé par le fondateur chaque année en janvier.

Article 4 – Le Prix

1. *Sous réserve de la réception de la dotation par l'administrateur, le Prix Dr LEE Jong-wook est remis à une ou plusieurs personnes, une ou plusieurs institutions, ou bien une ou plusieurs organisations gouvernementales ou non gouvernementales ayant apporté une contribution exceptionnelle à la santé publique. Le Prix a pour but de récompenser des travaux dépassant de loin ce qu'on était normalement en droit d'attendre de leurs auteurs et non de reconnaître l'exercice excellent des fonctions normalement prévues d'un responsable occupant une charge officielle ou d'une institution gouvernementale ou intergouvernementale.*
2. *Le Prix consistera en une somme en espèces, accompagnée d'une plaque commémorative offerte par le fondateur, qui ne sera attribuée qu'une fois par an au maximum. Le montant en espèces sera de US \$100 000 (cent mille dollars des Etats-Unis). Il pourra être ajusté par le Groupe de sélection, notamment à la suite d'une modification des dépenses administratives visées ci-dessous à l'article 8.*
3. *Si le Prix est décerné à plusieurs personnes, institutions ou organisations, la somme en espèces sera répartie proportionnellement entre les différents lauréats.*
4. *Le Prix sera remis au cours d'une séance de l'Assemblée mondiale de la Santé au(x) lauréat(s) ou bien, en cas d'absence, à la personne ou aux personnes chargée(s) de le(s) représenter.*

Si le Conseil approuve ces modifications, elles seront transmises à la prochaine Assemblée mondiale de la Santé pour information.

= = =